



AVIS DE COURSE

Régate Départementale Optimist D1/D2 Dimanche 6 octobre 2019

Cette régata est régie par :

Les règles de courses à la voile ISAF 2017 – 2020

Les prescriptions de la FFVoile

Les instructions de course IC type et leurs annexes "Bretagne".

Le règlement sportif du CDV 22

Programme :

- 09h00 – 11h00 Inscriptions (5€)
- 11h30 Mise à disposition sur l'eau pour plusieurs manches
- 16h00 Heure limite du dernier départ
- Vers 17h00 Proclamation des résultats

Horaire de marée :

PM : 12h25

BM : 19h01

Coeff : 37

Pour tous renseignements : Julien

bnig@free.fr

02 96 91 92 10

